

PHILOSOPHIE

Épreuve commune : Oral

M. Frédéric FRUTEAU de LACLOS / M. Antoine GRANDJEAN /
M. Michael MUREZ / Mme Pauline NADRIGNY /
Mme Elena PARTENE / Mme Claire SCHWARTZ

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions et réponses

Type de sujets donnés : question, une ou plusieurs notions, locution, expression ou citation

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort d'un ticket comportant deux sujets que le candidat lit devant le jury. Le candidat indique son choix au début de sa prestation orale.

Liste des ouvrages généraux autorisés : Dictionnaire de langue française ; tout dictionnaire des noms propres est exclu

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Comme l'année précédente, candidates et candidats se sont vu proposer un choix entre deux sujets relevant, au moins relativement, de deux champs différents parmi ceux qui figurent au programme, à l'exclusion de celui qui avait été retenu pour l'écrit (en l'occurrence, cette année, « L'art, la technique »). Étaient donc concernés « La politique, le droit », « La métaphysique », « Les sciences humaines : homme, langage, société », « La science », et « La morale ». Cette dualité de champs était souvent composée avec une différence de forme, la formulation de l'un des sujets pouvant paraître plus « classique » que l'autre.

Pour autant, il s'agissait, dans tous les cas, de philosophie. À ce titre, il convient de rappeler, avant toute autre chose, qu'une solide préparation disciplinaire est requise pour cette épreuve : qu'elle ne soit pas réservée à des « spécialistes » et

qu'elle ne se restreigne pas à ce qui pourrait sembler relever d'un domaine balisé ou réservé (mais par qui et au nom de quoi ?), cela n'annule en rien sa spécificité.

Le jury ne pouvait donc que regretter qu'un assez grand nombre d'admissibles aient manifestement eu tendance à laisser de côté, au cours de leurs années de classes préparatoires, certains lieux traditionnels de la philosophie. Ainsi les problèmes, notions ou thèses classiques en métaphysique et en théorie de la connaissance étaient-ils souvent méconnus. Mais lorsqu'il s'agit de s'interroger sur « Le réalisme », on ne peut s'en tenir au sens littéraire et politique du terme. La question « Qu'est-ce qu'être simple ? » inclut quant à elle nécessairement un aspect ontologique. De même, on ne peut répondre à la question « La liberté est-elle une illusion ? » sans aborder le problème traditionnel du rapport entre liberté et déterminisme, et en l'absence, vérifiée lors de l'entretien, de toute familiarité avec cette dernière notion. Quant à la réflexion sur « Les vérités éternelles », elle ne peut identifier le problème posé par une telle locution en traitant simplement de la vérité en général, sans rien dire ni savoir des questions classiques nouant logique et théologie rationnelle (cette dernière a semblé largement négligée, dans son sens même de théologie rationnelle, c'est-à-dire ne se fondant pas sur une Révélation et ne relevant pas de la foi historique, comme dans ses lieux classiques, tel celui des preuves de l'existence de Dieu). La chose est claire : pour réussir l'épreuve commune de philosophie, il faut une préparation sérieuse à la philosophie en particulier.

Pour autant, la philosophie ne tient pas d'abord dans un répertoire de questions ou de notions labellisées, pas plus que dans une liste d'objets attitrés. Elle consiste bien plutôt dans un mode de traitement spécifique des sujets, quels qu'ils soient, et qui doit être philosophant : il s'agit de construire le problème posé par l'énoncé, pour l'affronter ensuite de façon argumentative, en s'aidant d'outils conceptuels qui ne sauraient ignorer totalement leur inscription dans une tradition, et en nourrissant sa réflexion à l'aide d'exemples, le tout permettant de parvenir à la formulation d'une thèse à la fois personnelle, fondée et éclairante. Le jury a ainsi apprécié les exposés s'efforçant de défendre des positions par des arguments, en s'appuyant sur des analyses conceptuelles précises.

Pour réussir, il faut avant tout faire preuve d'un souci de détermination conceptuelle et satisfaire à une exigence de définition claire et précise. Il est évident qu'une réflexion sur « L'expérience de la liberté » ne peut mener très loin si le sens

d'aucun de ces deux substantifs n'est explicité. Si ce moment définitionnel initial n'est pas définitif (puisque la compréhension des concepts en jeu est destinée à s'enrichir tout au long de l'exposé), il est absolument décisif. Il permet en effet de circonscrire ce qui est en question, de ne pas faire fausse route et d'identifier les problèmes à affronter. « L'inhumain » n'est pas le non-humain ; on ne peut traiter précisément « Mourir » en commençant par dire que cela signifie « être mort », pas plus que « pardonner » en faisant de ce verbe un synonyme d'« oublier » ; « L'infini » ne peut faire l'objet d'une réflexion poussée s'il est constamment identifié à l'« indéfini ».

Il convient également de cerner avec précision ce qui est en jeu, en déterminant le problème posé par le sujet. « Peut-on forcer quelqu'un à être libre ? », par exemple, n'appelle pas un exposé général sur la notion de liberté, entièrement déconnecté de la question posée. C'est de cette dernière, dans sa formulation particulière, qu'il faut partir et c'est à elle qu'il faut constamment revenir, quand bien même le problème qu'elle pose et la réponse qu'elle attend exigent que l'on en passe par une détermination de ce qu'être libre veut dire.

Une composition de philosophie est problématique de part en part. L'identification initiale du problème ouvre en effet sur une argumentation qui ne se contente pas de déployer une perspective univoque, pas plus qu'elle ne saurait se réduire à une succession de points de vue contraires. Là encore, cette problématisation du propos doit être commandée par la chose même. Il ne s'agit donc pas d'imposer à une matière considérée comme peu engageante théoriquement des perspectives adverses ou des couples conceptuels présentés comme prescrivant abstraitement un parcours dont le seul fait de le suivre, avec ses diverses figures imposées, suffirait à produire un résultat convaincant. Le jury a notamment relevé cette année une tendance à jouer d'une opposition binaire (essentialisée !) entre « essentialisme » et « constructivisme », qui avait dû paraître bien commode parce qu'applicable en droit à tout sujet notionnel : une première partie entreprend de cerner une « essence » correspondant à tel ou tel concept ; un deuxième temps liste les difficultés qu'engendre le premier ; on finit par expliquer que le concept « ne recouvre rien », parce qu'il renvoie à des « représentations construites socialement ». Or ce n'est pas seulement que l'on se demande pourquoi ce qui est socialement construit devrait perdre, de ce simple fait, toute épaisseur ; c'est aussi que l'adoption préalable d'une telle stratégie condamne l'argumentation à n'être

jamais catalysée par ce dont il est question, qui n'est donc jamais réellement affronté ni pensé.

Si l'acquisition de compétences analytiques, problématiques et argumentatives est requise pour livrer un bon exposé, il est peu probable d'y parvenir sans disposer de certains outils conceptuels élaborés par la tradition philosophique. D'où la pertinence de l'usage de références, que les candidats auront jugées pertinentes pour faire avancer leur propre réflexion.

Cette année encore, le jury doit toutefois répéter qu'aucune référence ne vaut argument et que, durant l'heure et demie de préparation, il convient de ne surtout pas aborder le sujet proposé en se posant comme première question celle des noms propres qui pourraient bien être avancés durant l'exposé. Le jury ne jugera jamais favorablement que l'on tente de changer la composition de philosophie en une performance de bibliographie (au demeurant très souvent approximative). Entendre prononcer le nom d'un auteur ne produit absolument aucun effet positif sur le jury, qui se demandera simplement si la référence est appelée par les analyses précédentes, si elle est maîtrisée avec suffisamment de précision et si elle est féconde d'un point de vue argumentatif. Disons-le plus nettement encore : si les références sont réduites à des titres, voire à des noms, et si elles sont dépourvues de toute insertion argumentative ou de toute pertinence concernant ce qui est en cause, alors elles sont plutôt prises en mauvaise part, parce qu'elles s'apparentent à autant de tentatives d'évitement du travail de penser. Ce que candidates et candidats estiment sans doute pouvoir être un signe de reconnaissance produit l'inverse du résultat escompté.

Il convient donc d'éviter les exposés dont la logique est exclusivement historique et dont la matière est excessivement doxographique. Le plan de l'exposé ne saurait être commandé par l'identité des références, et c'est l'inverse qui doit avoir lieu. Il faut davantage encore bannir les références déconnectées de la question ou trop visiblement retenues pour meubler l'exposé et tenir suffisamment longtemps (sans que l'on sache pourquoi, Bergson aura fréquemment joué ce rôle ingrat cette année).

On ajoutera qu'aux yeux du jury, il n'y a pas de référence obligatoire, c'est-à-dire telle que le fait de ne pas la mentionner serait synonyme d'échec. Lorsque le jury propose la question « Peut-on forcer quelqu'un à être libre ? », il n'attend pas nécessairement qu'il soit fait référence à *Du contrat social*. Confrontée au sujet « La

fête », une candidate qui manifestement ne disposait pas de références qu'on pouvait considérer comme classiques (là encore Rousseau, par exemple) a ainsi montré qu'une réflexion qui sait procéder à partir d'exemples pertinents peut donner lieu à une bonne problématisation du sujet, mettant en contraste le caractère rituel, traditionnel et cyclique de la fête dans sa fonction de cohésion sociale et son aspect dionysiaque.

Pour autant, dès lors qu'une référence est mentionnée au cours de l'exposé, elle doit avant tout être correcte et précise. On ne peut dire n'importe quoi si l'on évoque les conclusions de l'étude durkheimienne sur le suicide, comme on ne peut affirmer que, selon Kant, croire en Dieu est un devoir. D'autre part, le jury se donne le droit de vérifier durant l'entretien qu'une référence avancée par la candidate ou le candidat est suffisamment maîtrisée, lorsque la question se pose. Il est donc conseillé d'éviter toute référence non assurée, dont l'allégation revient au fond à se tendre soi-même un piège.

Étant donné l'extension indéfinie des objets susceptibles de donner lieu à un traitement philosophant, les connaissances philosophiques qui sont absolument nécessaires ne sont toutefois pas suffisantes. Pour penser certains objets, il faut disposer de connaissances positives minimales les concernant.

Or, sur ce point, il a pu sembler que le travail de préparation mené durant l'année avait trop exclusivement concerné le champ technique et artistique figurant au programme de l'écrit. Le jury a notamment été frappé par le manque de culture scientifique dont ont fait preuve un trop grand nombre de prestations. Ce manque expliquait sans doute parfois le choix opéré entre les sujets proposés (qui revenait souvent à écarter d'emblée celui qui relevait trop visiblement du champ scientifique), mais il s'est aussi et plus certainement manifesté par la rareté des exemples issus des sciences, qu'elles soient naturelles, formelles ou sociales. Parfois, l'idée même que le sujet puisse concerner, dans l'une de ses dimensions au moins, le champ scientifique, n'était pas présente, comme lorsqu'un exposé sur « L'égalité » ne mentionnait jamais les mathématiques. Plus largement, une composition sur « La communauté scientifique » ne peut que souffrir d'un manque d'exemples de débats ou de controverses scientifiques, comme d'un défaut apparent de familiarité avec les institutions et pratiques scientifiques. Le sujet « Y a-t-il des fins dans la nature ? » a quant à lui donné lieu à un exposé où la notion de finalité était assimilée à celle de

causalité en général, et qui, entre autres lacunes, ignorait manifestement tout de la révolution darwinienne et de ses conséquences. Prendre l'exemple de la loi de la chute des corps en se trompant entièrement sur sa formulation est nécessairement dommageable, comme affirmer que le « platonisme » était la thèse dominante au sein de la science médiévale. Plus grave encore, croire que Galilée est un savant français qui s'est opposé à l'héliocentrisme défendu par Copernic trahit une ignorance de l'histoire des sciences qui est inacceptable à ce niveau.

La composition de philosophie est sans aucun doute un exercice éminemment scolaire. Mais il s'agit d'un exercice de philosophie. Ses exigences propres, que nous avons rappelées plus haut, ont une fonction instrumentale. Il s'agit toujours de penser mieux *quelque chose*.

Pour réussir, une claire conscience des enjeux est donc nécessaire. Le jury a été très étonné d'entendre un grand nombre de propos entièrement déconnectés des problèmes bien concrets qui se trouvaient engagés par un sujet. Il en résultait une désagréable impression d'étrangèreté au monde, semblant répondre à une conception de la philosophie comme divertissement (ou pensum !) sans attache. Peut-on réfléchir à la question « Mon corps m'appartient-il ? » en ignorant entièrement les revendications touchant à l'avortement ou les débats sur la prostitution, par exemple, et en se contentant de méditer sur le rapport entre Je et incarnation, sans en tirer aucune conséquence éthique ou juridique ? S'il faut sans doute s'élever, ou régresser, à un tel niveau d'interrogation, n'est-ce pas en partant de telles questions pratiques et pour mieux y revenir ? Sans cela, est-on vraiment certain de penser quoi que ce soit ? De même, le sujet « Peut-on forcer quelqu'un à être libre ? » devient l'occasion d'une dialectique un peu vide et un peu vaine si l'on ne se réfère pas à des situations concrètes et polémiques, donnant lieu à l'interrogation de la toute-puissance légitimante du consentement (on pouvait penser aux débats sur le voile islamique) ou à une prétention à dominer certains êtres pour leur propre bien (l'histoire coloniale pouvait être mobilisée). Plus criant encore peut-être, initier sa réflexion sur « La pauvreté » par un long développement sur son sens métaphorique ne peut qu'être ressenti comme une assez violente dénégation de sa réalité économique et sociale ; quant au fait d'aborder « La solitude » sous sa seule forme choisie, il ne pouvait que se heurter au rappel de ceci qu'elle n'est pas toujours un projet ...

La nécessité d'une telle conscience des enjeux implique une identification de ce qui est évidemment en question. Le défaut qui constitue le pendant de l'abstraction excessive est celui de l'artificialité dans l'abord du sujet. On déconseille notamment de confondre analyse conceptuelle et dissection terminologique, en s'employant à décomposer une expression ou un syntagme conçus comme un tout, pour construire un problème à partir des parties de ce tout prises en elles-mêmes. Typiquement, prétendre que « Le savoir-vivre » est le lieu d'une antinomie entre le savoir normatif et la vie, c'est passer à côté du sujet, qui portait évidemment sur une qualité et une conduite sociales. Tout comme le défaut d'abstraction excessive, celui qui consiste à découper artificiellement des syntagmes, semble provenir d'une mauvaise compréhension des exigences philosophiques : de même que l'abstraction est un moyen de compréhension de la vie concrète, et non une fin en soi, de même l'analyse, conceptuelle, génétique ou étymologique n'est pas une fragmentation de l'unité sémantique. Pour pallier ces défauts, il faut retrouver le sens commun, qui est essentiel en philosophie : dire de quelqu'un qu'il « manque de savoir-vivre » est immédiatement compris par la plupart des gens qui ne sont pas dans une situation de dissertation philosophique. Or cette dernière situation vise d'abord à comprendre mieux celle qui, dans une certaine mesure, l'est d'emblée par tout un chacun, et non à la perdre de vue ! C'est cette innocence qu'il faut être capable de retrouver et de combiner à un savoir philosophique assimilé pour éviter les hors-sujets. *A contrario*, la question « Pourquoi être poli ? » a ainsi pu être traitée de manière convaincante, grâce à une analyse fine de différents types de rapports entre individus (d'obligation, de réciprocité, de hiérarchie, d'humanité ...), ce qui a permis l'articulation nuancée des dimensions existentielles, sociales et politiques du sujet, envisagé dans toute sa concrétude.

Enfin, s'il s'agit de penser le monde, il convient de ne pas dire n'importe quoi lorsqu'on allègue des faits. Soutenir que « La pudeur » est un trait exclusivement féminin ou que « La curiosité » est aujourd'hui massivement décriée socialement, et notamment dans l'éducation, c'est énoncer des contre-vérités si manifestes qu'elles indiquent immédiatement que ce qui est à penser ne pourra pas l'être. La prudence factuelle la plus élémentaire est de mise. Pour des philosophes, contrairement à un préjugé tenace, les faits comptent, et ils sont même décisifs.

Pour penser quelque chose, il faut en outre prendre des exemples. Il est impossible de traiter correctement le sujet « Définir » sans jamais citer une définition,

pas plus qu'on ne peut penser « L'illusion » sans en évoquer aucune ni dresser de typologie de ce qui est en question ; et comment déterminer ce qui est en jeu dans l'expression « Avoir le droit » si l'on ne considère aucun droit déterminé ? Là encore, les exemples doivent être choisis pour leur fonction instrumentale, sachant qu'ils doivent servir non pas à illustrer le propos, mais à le mettre à l'épreuve et/ou à catalyser la réflexion. Ils peuvent être factuels et historiques, et alors il leur faut avant tout être exacts ; si le cas Jacqueline Sauvage est intéressant dès lors qu'il s'agit de répondre à la question « La violence peut-elle être légitime ? », son usage perd de sa pertinence si l'on affirme qu'elle a été « acquittée » (alors qu'elle a fait l'objet d'une grâce présidentielle). Ils peuvent également être fictifs, qu'ils soient produits par la candidate ou le candidat (mais alors il faut prendre garde d'éviter qu'ils soient conçus de façon à simplement confirmer ce qu'on voulait leur faire dire), ou empruntés au fonds culturel disponible. Dans ce dernier cas, de même qu'il n'est pas de référence philosophique impérative, il n'y a pas de référence culturelle qui soit interdite ou indigne. Se référer au cinéma populaire, aux séries télévisées ou à la musique *pop* peut se révéler tout à fait pertinent pour traiter certains sujets. Il est cependant de bon sens de garder un équilibre et de juger de la pertinence de certaines références et de leur emploi : tirer tous ses exemples de la série *Outlander*, et en commenter un grand nombre de scènes avec précision, c'est courir le risque d'être réducteur, un peu lassant, voire de ne rien évoquer au jury. De même, traiter « Le diable » en ne convoquant que des figures issues de séries télévisées, et en ignorant des noms tels que Méphistophélès et Faust, peut avoir quelque chose de regrettable. Les années de classes préparatoires sont l'occasion d'acquérir une solide culture classique, et il n'est pas interdit de penser que ce qui est devenu un classique a acquis ce statut de par son efficace opératoire.

L'épreuve orale commune de philosophie s'achève par un entretien de dix minutes. Candidates et candidats ne sauraient en surestimer l'importance. Il est essentiel qu'ils restent concentrés, réactifs et ouverts à la discussion lors de ce moment, qui compte réellement dans l'évaluation de leur prestation. L'effet positif de cet entretien a parfois été considérable, lorsqu'il a vu la candidate ou le candidat prendre au sérieux les suggestions et les questions qui, dans l'esprit du jury, sont toujours l'occasion d'une éventuelle auto-correction, d'une explicitation, d'un approfondissement ou d'un complément. Certains exposés auront ainsi été suivis

d'échanges nourris et intéressants, donnant lieu au partage d'un réel moment philosophique. Chacune et chacun est donc appelé(e), durant ce temps final qui ne doit pas être considéré comme un dernier mauvais moment à passer, à faire l'effort d'entendre les remarques du jury et à répondre, sans précipitation et avec un sérieux réfléchi, aux questions qu'il pose. On conseillera en outre d'y éviter toute manifestation de désinvolture ou de présomption, et de renoncer à d'éventuels élans de contestation : rétorquer « Je n'ai jamais dit ça » à un membre du jury qui cite pourtant littéralement un propos tenu lors de l'exposé n'est jamais du meilleur effet ; si l'on pense n'avoir pas été compris, le mieux est d'amender la formulation concernée, en expliquant pourquoi il convient de le faire.

Les oraux se sont déroulés cette année dans des conditions particulières : la chaleur intense a pesé sur les admissibles et sur les membres du jury, et les seconds avaient bien conscience de l'inconfort qu'elle ajoutait à une situation déjà vécue comme difficile par certains des premiers ; l'épidémie de Covid était encore très présente, et elle n'a d'ailleurs pas épargné un jury qui, dans l'urgence, a dû trouver des solutions de substitution. Ajoutons que la configuration matérielle des lieux n'a pas toujours aidé à atténuer les effets des deux phénomènes.

Quelles que soient les difficultés, le jury tient toutefois à assurer les admissibles de l'entière bienveillance avec laquelle ils et elles sont à chaque fois attendu(e)s, accueilli(e)s, entendu(e)s et interrogé(e)s. Il convient donc de ne pas ajouter de la crainte ou de l'appréhension au stress que l'importance évidente de l'enjeu suffit à produire. Que candidates et candidats soient assurés de pouvoir nourrir une telle confiance, cela ne signifie certes pas une invitation au dilettantisme. Il est toujours malvenu de glisser quelques blagues pour tenter d'établir une relation de connivence, de ponctuer régulièrement ses phrases d'un « *etc.* » qui semble indiquer au jury que c'est à lui de finir le travail, ou d'insérer dans son propos des auto-commentaires louangeurs (« C'est vraiment tout à fait intéressant de souligner que ... ») ou satisfaits (« 16 minutes tout pile ! »). Le jury invite simplement chacune et chacun à défendre ses chances, en ayant conscience que si le moment est assurément sérieux, l'heure n'est pas nécessairement grave. Il a notamment profondément regretté qu'un candidat renonce à présenter son exposé, après l'avoir pourtant préparé.

Le jury invite enfin celles et ceux qui ne sont malheureusement pas déclarés admis à l'issue du concours à se présenter à la séance d'échange avec les différentes commissions, organisée le jour de la publication des résultats. Il précise en revanche qu'aucun retour écrit ne peut être sollicité, à moins qu'une raison qu'il jugera valable soit avancée pour expliquer que l'occasion d'une rencontre n'ait pas été saisie.

La moyenne de l'épreuve est cette année de 10,11/20 (parfaitement stable par rapport à la précédente), la note la plus faible étant 02 (si on exclut le 0 attribué au candidat qui a renoncé à présenter son exposé), la plus haute 18. Un peu plus de 21 % des notes sont supérieures ou égales à 14 (et là encore, cela correspond aux statistiques de l'année dernière). Sur 183 compositions, 16 ont obtenu une note supérieure ou égale à 16.

On trouvera ci-dessous les paires de sujets proposées cette année par les trois commissions d'oral :

- L'angoisse / L'exception
- « C'est plus fort que moi » / Se souvenir
- Qui est souverain ? / Le jeu
- Qu'est-ce qu'une crise ? / Être malade
- L'injustice / La curiosité
- Réussir sa vie / Qu'est-ce qui est substantiel ?
- Fonder / Le repas
- Le phénomène / La foi s'oppose-t-elle à la raison ?
- La conscience de soi / L'immortalité
- L'identité personnelle / A-t-on toujours le choix ?
- L'objectivité / Peut-on désobéir à la loi ?
- Le concret / Le vivant est-il assimilable à une machine ?
- L'infini / Qu'est-ce qu'un dialogue ?
- L'inhumain / Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ?
- Les vérités éternelles / Qu'est-ce qu'un signe ?
- L'instant / Le sens des mots
- Pardonner / « Tout est relatif »
- La solitude / La grammaire
- Mon corps m'appartient-il ? / « Le soleil se lèvera demain »
- Le temps passe-t-il ? / Décider
- Peut-on forcer quelqu'un à être libre ? Toucher
- La réalité / Avoir de l'expérience
- L'égalité / Le fanatisme
- Je / Donner
- Définir / L'amitié
- Si Dieu n'existe pas, tout est-il permis ? La cité et la ville
- L'animal a-t-il des droits ? / La naissance
- Maîtres et esclaves / Peut-on nier l'évidence ?
- L'illusion / Les leçons de l'histoire
- Vérité et certitude / Le droit ne fait-il que traduire les rapports de force ?

- Peut-on douter de tout ? / « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits »
 - Croire et savoir / Le sensible est-il irréductible à l'intelligible ?
 - Analyse et synthèse / L'expérience de la liberté
 - Le possible / La loi du plus fort
 - La critique / Être libre, est-ce pouvoir choisir ?
 - Essence et existence / La violence peut-elle être légitime ?
 - Le fictif et le réel / « Avoir le droit »
 - Le désordre / Qu'est-ce que prouver ?
 - La pudeur / « Sauver la planète »
 - Qui pense ? / L'abstention
 - Douter / Qu'est-ce qu'un sujet ?
 - La puissance / La contradiction
 - Rire / L'étranger
 - Consentir / La vie des animaux
 - Qu'est-ce qui est sacré ? / Végéter
 - Mourir / Hors-la-loi
 - Être sceptique / Qu'est-ce qu'un paysage ?
 - Le virtuel / L'inconnu
 - Être citoyen / L'évidence
 - Les causes finales / Y a-t-il un langage animal ?
 - Peut-on vouloir le mal ? / Réfuter une théorie
 - La matière / Qu'est-ce qu'une expérience ?
 - La douleur / Les faits parlent-ils d'eux-mêmes ?
 - À quoi reconnaît-on une science ? / Nature naturée et nature naturante
 - Penser et parler / Le désir d'éternité
 - Toute vérité est-elle démontrable ? / Le remords
 - Le vrai et le vraisemblable / Parler pour ne rien dire
 - Nécessité et contrainte / Le témoignage des sens
 - La succession des théories scientifiques / « À chacun selon son mérite »
 - L'arbitraire / Penser par soi-même
-
- La souveraineté peut-elle être limitée ? / L'espoir
 - Faut-il séparer morale et politique ? / Écrire
 - Qu'avons-nous en commun ? / « L'histoire jugera »
 - Pourquoi travaille-t-on ? / Le rire
 - Qu'est-ce qu'être fidèle à soi-même ? / Le primitif
 - Y a-t-il des plaisirs purs ? / La curiosité
 - Pourquoi suivre une règle ? / Nous et les autres
 - Le sens de l'humour / Seul le présent existe-t-il ?
 - Qu'est-ce qu'un grand philosophe ? / Vérité et subjectivité
 - Pourquoi philosopher ? / L'institution
 - Pouvons-nous être objectifs ? / Le ressentiment
 - Une idée peut-elle être fausse ? / La révolte
 - Dieu est-il une invention humaine ? / La terreur
 - Langue et langage / A-t-on le droit de mentir ?
 - L'emploi du temps / La volonté peut-elle être déléguée ?
 - Toute conscience est-elle conscience de soi ? / L'espèce humaine
 - La pauvreté / Le singulier
 - Suis-je le même dans des temps différents ? / Le savoir-vivre
 - Y a-t-il un savoir du contingent ? / Le vécu

- L'invisible / Quel est le sujet de la pensée ?
 - Le monde est-il ma représentation ? / L'authenticité
 - La décision / La science doit-elle se passer de l'idée de finalité ?
 - Y a-t-il une rationalité des sentiments ? / L'idéal
 - La contradiction / Faire la morale
 - Qu'est-ce qu'un événement ? / La vulgarité
 - Une cause peut-elle être libre ? / Le commerce
 - Qu'est-ce qu'on attend ? / Mémoire et identité
 - Suis-je maître de mes pensées ? / Le juste et le bien
 - L'animalité / La gauche et la droite
 - Saisir l'occasion / De quoi peut-on être inconscient ?
 - Y a-t-il une vérité du sensible ? / La spontanéité
 - L'abstrait et le concret / « Œil pour œil, dent pour dent »
 - Quelle est la portée d'un exemple ? / L'indifférence
 - Quel est l'objet du désir ? / L'exception
 - Ici et maintenant / Qu'est-ce qui est immoral ?
 - Faut-il un commencement à tout ? / L'idiot
 - Peut-on penser sans préjugé ? / L'inhumain
 - Y a-t-il un travail de la pensée ? / « Soyez naturel ! »
 - Qu'est-ce qu'un détail ? / Le même et l'autre
 - Qu'est-ce qu'un monde ? / L'inquiétude
 - La réciprocité / Existe-t-il une nature humaine ?
 - L'idée de langue universelle / Le temps nous appartient-il ?
 - Sait-on ce qu'on veut ? / Le travail du négatif
 - Le divertissement / Pourquoi voulons-nous savoir ?
 - Amour et amitié / Qu'est-ce qu'une crise ?
 - Qu'est-ce qui fait la valeur d'une croyance ? / Vivre selon la nature
 - Toute inégalité est-elle injuste ? / Qui est-on ?
 - Qu'est-ce qui dépend de nous ? / Les âges de la vie
 - La définition / Avancer masqué
 - Est-ce seulement l'intention qui compte ? / La fête
 - Suffit-il d'être informé pour comprendre ? / La mort de l'homme
 - Que faire ? / L'histoire des sciences
 - Le droit de résistance / Peut-on vouloir l'impossible ?
 - Tout est-il politique ? / L'ennui
 - La valeur / Que prouvent les preuves de l'existence de Dieu ?
 - Y a-t-il une intelligence du corps ? / Les mondes possibles
 - Y a-t-il une spécificité des sciences humaines ? / Tenir sa parole
 - Le fini et l'infini / Y a-t-il des conflits insolubles ?
 - Le virtuel / N'existe-t-il que des individus ?
 - La chance / Toute vérité est-elle bonne à dire ?
 - Y a-t-il une sagesse populaire ? / La réalité du rêve
-
- La mémoire est-elle différente de l'imagination ? / La guerre de tous contre tous
 - Quand faut-il croire ce qu'on nous dit ? / L'identité
 - Qu'est-ce qu'un bon argument ? / Agir ensemble
 - Y a-t-il des fins dans la nature ? / Le désaccord
 - Où se situe la pensée ? / Le peuple
 - Peut-on croire aux miracles ? / « L'histoire jugera »
 - La colère peut-elle être justifiée ? / L'unité des sciences
 - Y a-t-il un sens moral ? / La fête

- La morale est-elle un art de vivre ? / L'esprit et le cerveau
- La science doit-elle être neutre ? / Le pessimisme
- Qu'est-ce qui n'est pas naturel ? / La réalité du passé
- Comment ne pas s'ennuyer ? / Éduquer et instruire
- L'homme et la machine / Parler, est-ce agir ?
- Toute conscience est-elle conscience de quelque chose ? / Le monstre
- Suis-je mon corps ? / Le désenchantement
- Qu'est-ce que mourir ? / Le vague
- Qu'est-ce qu'une fausse science ? / Dire « je »
- Peut-on vouloir le mal ? / L'implicite
- La philosophie a-t-elle besoin des sciences ? / La pensée d'autrui
- Y a-t-il une pensée animale ? / La communauté scientifique
- Si Dieu n'existe pas, tout est-il permis ? / Le sauvage
- Y a-t-il des guerres justes ? / L'erreur
- Que répondre au sceptique ? / L'enfance
- Peut-on être en conflit avec soi-même ? / Le réalisme
- Faut-il respecter la nature ? / Les révolutions
- Qu'est-ce qu'un mystère ? / La chose publique
- A quoi servent les utopies ? / L'attention
- Est-on responsable de ce qu'on n'a pas voulu ? / La diversité culturelle
- Qu'est-ce qu'une expérience de pensée ? / L'indépendance
- Pourquoi nous soucier du sort des générations futures ? / Sensation et perception
- Peut-on se fier au témoignage des sens ? / L'étranger
- Faut-il changer ses désirs plutôt que l'ordre du monde ? / L'actualité
- L'habitude / La justice peut-elle se passer d'institutions ?
- Qu'aime-t-on quand on aime ? / L'argent
- La connaissance est-elle une croyance vraie justifiée ? / La frontière
- La solitude / Qu'est-ce qu'un concept ?
- Force et droit / Pourquoi y a-t-il plusieurs philosophies ?
- L'utile et le bien / N'existe-t-il que des individus ?
- La bêtise / Le désir est-il sans limite ?
- Qu'est-ce qu'être simple ? / L'oubli
- La mort a-t-elle un sens ? / Les signes de l'intelligence
- Pourquoi être poli ? / Prouver
- La liberté est-elle une illusion ? / La classification
- La minorité / Un autre monde est-il possible ?
- Peut-on avoir des droits sans avoir des devoirs ? / La confusion
- Pourquoi échangeons-nous ? / Le diable
- Qu'est-ce qu'un héros ? / Traduire
- Croire en Dieu / Le féminin
- Qu'est-ce qui n'existe pas ? / L'égalité des chances
- De quoi faut-il avoir honte ? / Suivre une règle
- Peut-on rire de tout ? / Le paternalisme
- Y a-t-il de faux problèmes ? / Mourir pour des idées
- Le suicide / Qu'est-ce qu'une fonction ?
- Que signifie signifier ? / Réussir sa vie
- Qu'avons-nous en commun ? / L'introspection